



ADHÉSION À LA FNCCR

POUR LA COMPÉTENCE SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE MIXTE

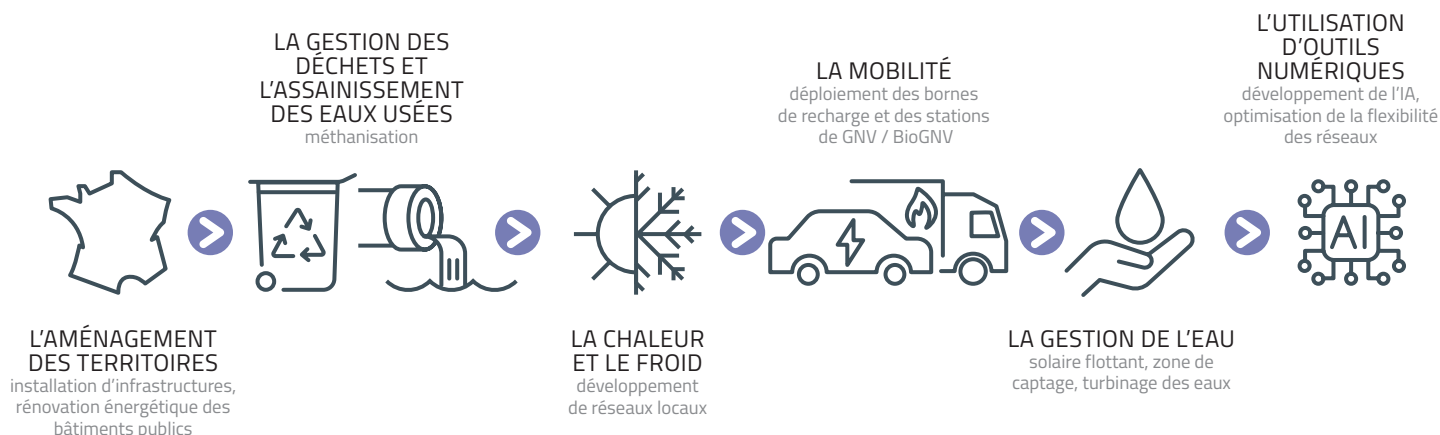
Bras armé des collectivités pour réussir la transition énergétique

LA TRANSVERSALITÉ

La transition énergétique se distingue par sa pluridisciplinarité

La FNCCR est reconnue pour son approche transversale des sujets, au sein de laquelle les SEM s'inscrivent dans une véritable dynamique pluridisciplinaire. Les actions menées par les SEM en faveur de la production d'énergie renouvelable sont intimement liées aux actions des collectivités sur l'ensemble des enjeux de transition énergétique.

La FNCCR, en tant qu'association de collectivités compétente sur l'ensemble de ces sujets (énergie, eau, numérique, déchets), offre une expertise unique. Elle vous permet de bénéficier d'une vision globale et d'un accompagnement coordonné sur l'ensemble de ces leviers, dans l'objectif de mener à bien des projets, parfois transverses, qui touchent à divers pans des réseaux publics.



La Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR) est une association de collectivités locales entièrement dévolue à l'organisation de services publics locaux (énergie, eau, numérique, déchets). Organisme représentatif, elle regroupe à la fois des collectivités (communes, communautés, métropoles, syndicats d'énergie, départements, régions...) qui délèguent les services publics et d'autres qui les gèrent elles-mêmes (régies, SEM, coopératives d'usagers...). Elle rassemble plus de 850 collectivités regroupant 60 millions d'habitants en France continentale mais également dans les zones non-interconnectées et les territoires ultramarins.

FNCCR 2025

TOUS DROITS RÉSERVÉS

Reproduction partielle ou totale uniquement avec autorisation et mention de l'auteur



SERVICES PUBLICS LOCAUX
DE L'ÉNERGIE, DE L'EAU,
DE L'ENVIRONNEMENT ET
DES E-COMMUNICATIONS

Fédération nationale des collectivités concédantes et régies

20 bd Latour-Maubourg
75007 Paris

www.fnccr.asso.fr

01 40 62 16 40

EN SAVOIR PLUS

Lionel GUY

Chef de service Transition Énergétique

l.guy@fnccr.asso.fr

01 40 62 16 51



LA COMPÉTENCE SEM

Dans un contexte de **transition énergétique** et de **mobilisation sans précédent des territoires**, les **collectivités territoriales** s'affirment comme des acteurs essentiels de la production d'énergie décarbonée.

Leur engagement traduit une conviction partagée : la réussite de la transition passe par le local, par des projets ancrés dans les réalités économiques, sociales et environnementales des territoires.

Les **Sociétés d'économie Mixte (SEM)** occupent, à ce titre, une place déterminante. Par leur **ancrage territorial** et leur **gouvernance partenariale**, elles incarnent l'équilibre entre **intérêt général** et **performance économique**. En associant acteurs publics et privés, elles permettent de concevoir et de déployer des projets d'énergies renouvelables adaptés aux ressources locales et aux ambitions des collectivités.

Véritables leviers de **souveraineté énergétique**, les SEM favorisent une **appropriation collective des projets**, une redistribution équitable des retombées économiques et une meilleure acceptabilité sociale.

Les SEM s'imposent ainsi comme des **instruments stratégiques** de la transition énergétique, au service d'une énergie plus **locale, partagée et souveraine**.



Les SEM dédiées aux énergies renouvelables ont plusieurs missions :

- Développer et financer des projets d'énergie renouvelable dans les domaines de l'électricité, du gaz, de la chaleur et du froid.
- Impliquer les collectivités dans la gouvernance locale des projets.
- Partager la valeur créée avec le territoire (emplois, retombées fiscales, bénéfices réinvestis localement).
- Sécuriser les investissements en attirant des partenaires privés tout en gardant un contrôle public.
- Bénéficier d'une forte présence territoriale.
- Mutualiser des expertises techniques, juridiques et économiques au service des collectivités.



SENSIBILISATION
À LA TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE



ANIMATION DU
TERRITOIRE



ÉCOUTE ET
CONCERTATION
AVEC TOUS LES
ACTEURS



AMÉNAGEMENT DU
TERRITOIRE ÉQUI-
LIBRÉ



DONNER UNE PLACE
À LA COLLECTIVITÉ
(gouvernance, contrôle étroit...)



RÉAPPROPRIATION
DES PROJETS ENR



SOLIDARITÉ
TERRITORIALE



ÉCONOMIE LOCALE



ENGAGEMENT
CITOYEN

LA FÉDÉRATION VOUS ACCOMPAGNE

En adhérant en tant qu'association de collectivités, la Fédération se positionne comme un partenaire de votre SEM. En adhérant à la FNCCR, les SEM et leurs représentants peuvent bénéficier de toute l'énergie d'un réseau de plus de 850 collectivités. Elle vous accompagne pour renforcer vos actions sur le terrain et se mobilise pour défendre vos intérêts.

- **Mise en réseau des acteurs et partages d'expériences** : la FNCCR encourage la connexion entre les collectivités pour échanger sur les enjeux et les bonnes pratiques.
- **Représentation nationale** : la Fédération est à votre écoute pour défendre vos intérêts et porter vos positions auprès des pouvoirs publics.
- **Newsletter d'actualité** : une lettre d'information est publiée mensuellement pour vous permettre de rester informés sur les actualités techniques, économiques et juridiques de vos activités.
- **Groupes de travail thématiques et événements dédiés** : des groupes de travail, des webinaires, des journées d'études et des commissions vous permettent de participer à des réflexions collectives et à des retours d'expérience.
- **Publications (techniques, juridiques et économiques)** : de nouvelles ressources, des guides et des analyses sont publiés régulièrement pour vous aider à vous positionner lors de vos prises de décision.
- **Accès aux formations** : la FNCCR propose tout au long de l'année des formations destinées aux agents.

NOS POSITIONS

La FNCCR mène un travail de représentation auprès des pouvoirs publics, pour défendre les intérêts des collectivités et de leurs SEM. Dans ce cadre, la FNCCR défend plusieurs positions pour renforcer le rôle des SEM

de production d'énergies renouvelables. Les SEM sont le bras armé des collectivités pour réussir la transition énergétique : elles massifient, sécurisent, redistribuent et légitiment l'investissement local.

Elles conjuguent souveraineté territoriale, performance économique et mobilisation citoyenne, en apportant une réponse concrète aux objectifs européens et nationaux de neutralité carbone.

- 1 Intérêt général garanti** : par leur actionnariat public, elles placent l'intérêt collectif au-dessus des logiques purement financières.
- 2 Réappropriation territoriale** : elles redonnent aux élus et aux habitants la main sur leur avenir énergétique, dans une logique de décentralisation.
- 3 Ancrage local** : les projets sont conçus en tenant compte des spécificités de chaque territoire, renforçant cohérence et légitimité.
- 4 Gouvernance et pilotage constants** : elles offrent un suivi transparent et rassurant tout au long de la vie des projets.
- 5 Création de valeur locale** : emplois non délocalisables, filières territorialisées, innovation et attractivité renforcée.
- 6 Boucle économique vertueuse** : elles captent une partie de la richesse générée par les EnR et la réinvestissent dans la transition énergétique.
- 7 Outil moderne d'investissement public** : basé sur le partage des risques, de la valeur et de la gouvernance, loin du modèle de la subvention.
- 8 Acceptabilité sociale renforcée** : par la concertation et la co-construction, elles transforment les réticences locales en adhésion collective.
- 9 Maturité et crédibilité** : plus de 110 SEM déjà créées (51 à l'échelle départementales portés majoritairement par des syndicats d'énergie, 49 à l'échelle EPCI et 10 à l'échelle régionale).
- 10 Ingénierie avancée** : souplesse d'action, capacité à créer des filiales, mobiliser des financements extérieurs et expérimenter des solutions innovantes.

Les SEM EnR, c'est l'équation gagnante de la transition énergétique :
ancrage territorial, performance économique, mobilisation citoyenne et cohérence locale.